

République Française

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le

ID : 084-218401404-20251023-D_40_2025-DE

Département du Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAUGINES**

40/2025

Objet : Approbation du rapport d'activité LMV 2024

SEANCE JEUDI 23 OCTOBRE 2025

*L'an deux mille vingt cinq
Le 23 octobre à 19 heures*

*Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois d'octobre sous la présidence de Madame Frédérique ANGELETTI, maire,
Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 16 octobre 2025 par courrier électronique*

Étaient présents :

Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Jacques LAURELUT, Corinne LE BRUN FREDDI, Bruno MAURIZOT, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Nadia PELLEGRIN, Jean-Jacques SEUTIN, Christelle THIEBAULT

Absents excusés :

Amandine HEBREARD pouvoir à Philippe AUPHAN

Absents : /

Pierre ALAMELLE a été désigné(e) comme secrétaire de séance

Conformément à l'article 40 de la loi Chevènement du 12 juillet 1999, venu ajouter un article L5211.39 du CGCT, les Présidents des EPCI comportant au moins une commune de plus de 3500 habitants ont l'obligation de fournir au maire de chaque commune membre, avant le 30 septembre, un rapport d'activité retracant l'activité de l'EPCI.

LMV a été créée le 1^{er} janvier 2017 et compte 16 communes représentant 55 718 habitants.

Ce rapport rappelle les événements clés de 2024. Il rappelle également les compétences de l'EPCI pour lesquelles les réalisations 2024 ont été répertoriées et les perspectives de 2025.

Madame le Maire a fait part auprès de LMV que dans le rapport d'activité il y avait une erreur sur la compétence assainissement non collectif. Il est en effet indiqué que Vaugines est en régie directe avec le cabinet TRAMOY. Il s'agit en fait d'une délégation de service public avec SUEZ. La version numérique dudit a été depuis corrigée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents décide de :

- **Approuver** le rapport d'activité 2024 LMV

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Le Secrétaire de Séance,

Madame le Maire,
Frédérique ANGELETTI